

GRÈVE MASSIVE DU 7 MARS 2023 !

La manifestation à Nantes a été qualifiée de « monstrueuse » par la presse locale.

En Loire-Atlantique, le nombre de manifestants étaient en hausse par rapport au 31 janvier. A noter un nouveau lieu de mobilisation à Clisson.

Comparaison avec le 31 janvier

En Loire-Atlantique

	7 mars 2023	31 janvier 2023
Ancenis	1 500	6 500
Châteaubriant	4 000	3 000
Clisson	1 500	/
Nantes	75 000	65 000
Saint-Nazaire	17 000	18 000
Totaux	99 000	92 500

A la DRFiP44 :

A la D	7 mars 2023	31 janvier 2023
A+	13,54 %	20,88 %
A	32,58	37,75 %
B	41,26 %	34,93 %
C	35,76 %	31,14 %
Totaux	35,73 %	33,16 %
DGFIP	29,23 %	25,32 %

Avec plus de 3 millions de manifestants dans 300 cortèges en France, les travailleurs ont une nouvelle fois et encore plus massivement montré le 7 mars leur opposition au projet de réforme des retraites qui porte notamment une mesure de recul, de deux ans, de l'âge légal de départ en retraite et l'accélération du calendrier Touraine. Les grèves ont, elles, montré toute leur force, touchant tous les secteurs, publics et privé. La mobilisation continue, avec toujours le même objectif : le retrait d'une réforme, rejetée par 94% des actifs et les ¾ de la population.



**Les 11 et 15 mars on continue et on amplifie!
Il n'est pas trop tard pour rejoindre la contestation.**

FRAUDES AUX COTISATIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE : DE L'ARGENT POUR NOS RETRAITES IL Y EN A !

Dans un communiqué de presse du 23 février 2023, le ministère de l'Économie et des finances indique que le réseau URSSAF a « plus que doublé le montant des redressements réalisés depuis dix ans, passant de 320 M€ en 2013 à 788 M€ en 2022 ».

Si au premier abord, on pourrait se satisfaire de ce « doublement » des montants redressés, FO rappelle que cela ne représente qu'une infime partie de la fraude aux cotisations comprise entre 7,3 et 9,2 milliards en 2021 selon les estimations de l'URSSAF Caisse nationale.



De plus, le gouvernement omet de préciser que redressement n'est pas synonyme de recouvrement effectif.

Or, à ce sujet, aucune information n'est disponible sur les sommes beaucoup plus faibles qui réintègrent véritablement le financement de notre protection sociale collective.

Selon le dernier rapport du HCFIPS sur « l'avenir du recouvrement social », ces fraudes risquent de s'intensifier du fait des mutations de l'environnement économique, et de l'apparition de systèmes de plus en plus complexes à détecter (fraude au détachement, en bande organisée, entreprises éphémères, développement du non-salariat...). Les enjeux sont donc de taille, car ces fraudes affectent les comptes de la sécurité sociale déjà fortement dégradés par les politiques successives d'exonération de cotisations sociales octroyées aux entreprises.

Pour FO la lutte contre la fraude apparaît donc comme l'un des piliers essentiels de préservation de notre système de protection sociale.

Dans le cadre de la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) à venir, FO revendique la fin des politiques de coupes budgétaires dans la branche recouvrement, avec :

- le recrutement substantiel d'inspecteurs,
- des plans de formation adéquats pour que les agents puissent faire face à ces mécanismes de fraudes complexe,
- l'augmentation des capacités d'accueil avec la fin de la politique de « 100% dématérialisé » afin d'accompagner les cotisants dans leurs démarches et ainsi éviter les erreurs lors de la déclaration et le paiement des cotisations.